

LE CANADA

Journal Quotidien du soir
LA VALLEE DE L'OTTAWA
Journal Hebdomadaire à 16 pages

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex
OTTAWA, ONT.

Samedi 22 Août 1891

ECHOS DU JOUR

Sa Grandeur Mgr Tahshé est beaucoup mieux que la semaine dernière.

On parle de M. Ross, député de Légar, comme futur ministre de l'Agriculture.

Sa Grandeur Mgr Grandin partira sous peu pour Rome et reviendra au Nord-Ouest le printemps prochain.

M. Bronsill, a été démis de ses fonctions ainsi que M. Stédal. M. Stédal a envoyé sa démission jeudi matin.

M. Mousseau, a parlé mercredi soir, à propos de canal de Becharof. C'est le premier discours parlementaire fait en Chambre par le député de Soulanges, il a fait une très bonne impression.

La Paix de Paris dit qu'on résout de l'appeler dans sa propagande de ralliement à la République, le comte de Paris a cessé de faire ses versements ordinaires à la caisse papale.

Les députés français s'étaient, au congrès socialiste, à Bruxelles, ont décliné l'invitation de députés anglais de prendre part à une démonstration sur le champ de bataille de Waterloo.

On dit que M. White, Orateur des Communes, sera fait ministre des finances après la session, dans ce cas M. Foster deviendrait ministre de l'Intérieur et M. Dewdney se rait fait lieutenant-gouverneur de la Colombie Anglaise.

Une enquête, sur l'affaire de la Baie des Chaleurs, conduite avec dignité, justice et compétence, pourrait rendre de véritables services au pays; mais l'enquête, telle que conduite au Sénat, n'est qu'une comédie jouée par des acteurs, dont les costumes sont trop grands.

Le correspondant berlinois du TIMES de Londres, dit qu'il a eu un entretien avec le professeur Ermach, le chirurgien qui soigne l'empereur Guillaume. M. Ermach a déclaré tenir de l'empereur lui-même qu'il souffrait d'un cancer, et qu'il était administré par deux fois deux mois et que sa santé n'avait jamais été meilleure que maintenant.

Le procureur général Robidoux va, dit-on poursuivre le G. N. pour libelle. Ce journal disait, il y a quelques jours que M. Robidoux devrait être arrêté pour vol, en rapport avec l'affaire de la Baie des Chaleurs; mais on remarque que le G. N. d'aujourd'hui présente ses excuses à M. Robidoux, prétendant avoir été induit en erreur.

Cette rétractation pourrait avoir l'effet d'empêcher la poursuite.

On parle de M. Lépine, député de Montréal, comme surintendant de l'imprimerie nationale. Nous croyons que le gouvernement pourra difficilement induire M. Lépine à accepter cette charge, à moins que le salaire ne soit élevé. En effet, la responsabilité attachée à cette charge, sans compter la tracasserie continuelle, rendent la position peu enviable. Le salaire du surintendant devrait être de \$5,000 à \$5,500. Le surintendant de la papeterie n'a pas la même responsabilité.

L'hon. M. Abbott a déclaré au Sénat que le gouvernement se proposait, aussitôt la session terminée, de nommer une commission royale qui sera chargée de faire une enquête sur les irrégularités découvertes depuis quelque temps dans le Service Civil. Cette commission comprendra probablement un membre du service civil, un juge et un chef d'une maison commerciale ou manufacturière employant un nombre considérable de personnes.

Cette commission devra non-seulement rechercher les causes des fraudes et irrégularités, mais encore soumettre un plan de réorganisation du service civil, fait à un point de vue purement d'affaires et calculé sur le système suivi dans les grandes institutions financières ou commerciales du pays. La commission aura aussi à s'occuper de trouver un remède contre les concussionnaires entre entrepreneurs publics au détriment du trésor.

Nous lisons dans LE CANADIEN : Le Sénat, sans doute, n'a pas juridiction pour s'enquérir d'une affaire locale. Les Communes ne l'avaient pas non plus, et, en outre, elles n'ont pas le droit de juger, ni même le droit de commenter l'action du Sénat lui-même sous ce rapport. Je le répète: il n'y a qu'un seul tribunal compétent: c'est l'Assemblée Législative. Plus tôt elle sera convoquée, le mieux ce sera, en justice pour les accusés et dans l'intérêt du parti national. Ce sera aussi le moyen le plus pratique de faire comprendre combien le Sénat a outrepassé sa juridiction, et de faire cesser ce dangereux abus.

Nous lisons dans LE CANADIEN : Le scrupuleux et bigote Yéruit s'est ému, en entendant dire, qu'on avait dansé à bord de la Naïade, lors de la réception, que les officiers de la frégate ont donné, il y a une quinzaine de jours.

D'après cette feuille du moyen-âge, cette réception n'aurait pas eu lieu, si le commandant de Coverville eût été à Québec.

M. l'abbé Darriès, supérieur de la Naïade, a répondu hier dans l'ÉLECTEUR d'une façon fort piquante à la sortie aussi impertinente que sottise de la Yéruit contre les mariages français.

De plus, les officiers de la Naïade, qui savent lire et ont des notions au besoin, ont envoyé une invitation à déjeuner conçue en ces termes :

" Les officiers de la Naïade, reconnaissants de l'aimable et bienveillant article que monseigneur l'abbé Yéruit, a bien voulu leur consacrer dans son journal, le prient de leur faire le plaisir de venir déjeuner, sans cérémonie, à bord de la Naïade, le jeudi, 20 août, à 10 heures et quart.

" Les officiers français ne sont pas de braves marins et des galants accomplis: ce sont des gens d'esprit.

GRITS ET LIBERAUX

Plusieurs journaux ont approuvé notre attitude vis-à-vis les chefs gris, en rapport avec les articles du Globe relativement à l'affaire de la Baie des Chaleurs.

Nous avons soutenu que sir Richard Cartwright et quelques-uns de ses amis, devaient être tenus responsables de l'embarquement de M. Laurier par le Globe.

Plusieurs journaux ont protesté contre ce qu'ils prétendent être une injustice faite à Sir Richard, qui a censuré la conduite du Globe; mais, en petit comité.

Nous maintenons notre opinion; ce n'est pas une censure en petit comité, qu'il faut; c'est une désapprobation publique des articles de l'organe à la dévotion de Sir Richard.

Nous connaissons trop en quoi consiste la magnanimité des gris pour nous laisser prendre avec des protestations d'innocence, faites derrière les portes.

On a beau se lamenter et protester, nous avons frappé la note juste, d'autant plus que nous sommes appuyés par des hommes considérables du parti de M. Laurier. Ainsi par exemple, nous citons plus bas le jugement du correspondant de LA JUSTICE à Ottawa, que nos lecteurs connaissent déjà.

Nous pourrions citer encore plusieurs autres journaux importants à l'appui de ce que nous avons avancé; pour le présent nous nous contenterons de la citation suivante de LA JUSTICE, numéro du 19 du courant.

" Mais quand je vois la presse grise emboîter le pas, quand on me dit qu'il y a anguille sous roche. Elle va même jusqu'à enjoindre à M. Laurier de céder ses vitres incontinent, de répéter ses amis de Québec, sous peine d'être répudié lui-même par le parti gris. Y aurait-il là le chef de la situation, le secret de ses étranges allures ?

Je me demande si ce sont bien là les alliés auxquels nous avons affaire. Ils exigeraient de M. Laurier, comme prix de leur support, la commission d'une injure, quand ils doivent savoir que ce type de l'horribilité est incapable d'aucun acte dérogatoire à sa dignité personnelle et au juste intérêt de son parti. Ils ne peuvent donc avoir qu'un but: le forcer à abandonner le commandement à un anglais, afin de le passer à un anglais.

L'intégrité et le brillant talent de M. Laurier ont valu de nombreuses adhésions dans Ontario ont ajouté à leur nombre, en chambre, et ont tenu l'opposition compète.

Et maintenant que l'empereur McGreevy met le gouvernement à un danger imminent, que leur vote semble approcher, ils veulent éliminer le chef qui va le vaillamment commandés sous le feu de la bataille, pour passer le commandement à d'autres dont il fallait faire les noms devant le peuple.

Il ne faut pas oublier que le parti national, dans notre province, ne se compose pas seulement de dix ou trois. De quel droit—en supposant qu'il y aurait un malversation officielle quelque part, ce qui n'est pas encore prouvé.—M. Laurier compromettrait-il la position de tout un parti, non moins que les intérêts de 30 députés, responsable d'une affaire à laquelle elle a été entièrement étrangère, devant la décision d'une législature qui n'a pas encore l'occasion de prendre une action quelconque, mais qui aura dans quelques jours, et qui agira avec la connaissance parfaite et raisonnée de sa responsabilité ?

Non; ce que l'on veut, c'est qu'un canadien-français ne soit pas premier ministre. Le parti tory n'a pas voulu qu'un catholique le fut.

Les gris voudraient ils marcher sur leurs brisées, lutter de fanatisme avec eux ?

Si l'honorable M. Laurier part, il en partira bien d'autres avec lui. La députation française ici n'endurera pas plus l'injure d'un parti que de l'autre. Mais j'hésite encore à croire que la presse grise soit actuellement l'écho fidèle de nos alliés d'Ontario.

Mais il a le droit de dire à son parti: attendons le développement des faits, ne condamnons pas sans entendre. S'il était égoïste, il ferait ce qu'on lui demande. Mais M. Laurier ne s'est jamais occupé de ses intérêts avant ceux de ses amis."

Une délégation des mennonites du Kansas se propose de visiter différents endroits au Nord-Ouest en vue d'y fonder des établissements.

Le comte des États-Unis à St-Pierre (Martinique), M. Garesché, a télégraphié au département d'Etat qu'un effroyable ouragan s'est déchaîné sur l'île. Tous les navires se trouvant dans l'île ont été détruits. Les maisons ont été toutes enfoncées et de nombreuses personnes ont péri.

On a pendu hier matin, à Liverpool le nommé Conway, le chauffeur de paquebot, condamné à mort pour avoir assassiné un petit garçon dont on a retrouvé le cadavre dans un sac flottant sur l'eau au dock Hardon. La corde a presque complètement coupé le cou du condamné et un flot de sang a inondé le sol de la prison.

On mande de San Francisco que tout un train de marchandises du Greenway Railway, se composant de vingt-deux wagons chargés, a déraillé dans le comté de Mendocino à un endroit où la voie passe sur des rochers élevés dominant à pic le Pacifique. Le train tout entier a été englouti dans l'océan, mais les employés se sont sauvés en sautant sur la voie. Quelques-uns d'entre eux cependant ont été grièvement blessés.

LA QUESTION VATICANNE

L'alliance franco-russe

COURRIER DE ROME

UN HOPITAL INCENDIE

UN ASSASSIN ARRÊTÉ

L'ESCADRE FRANÇAISE EN ANGLETERRE

LE BRIGANDAGE EN TURQUIE

La question de l'Alsace-Lorraine

LA SAINTE TUNIQUE DE TREVES

Un axiome présidentiel

NOUVELLES DE PARTOUT

LA QUESTION OUVRIÈRE

BRUXELLES, 22 août.—Le gouvernement belge semble, en ce moment, jouer un jeu fort dangereux. Lors de la dernière tentative de grève plus ou moins générale, le gouvernement a paru céder devant le mouvement révolutionnaire, auquel les grévistes et avec eux une grande partie de la population avaient adhéré. Mais maintenant que le danger est passé, le gouvernement, sans venir absolument ses promesses, avec l'intention de traiter les choses en grève.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

Il y a quelques jours, un député libéral, M. Hanssens, a demandé au gouvernement qu'il traitât les choses en grève.

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de céder à cette demande.

UN HOPITAL INCENDIE

Paris, 22 août.—Un incendie s'est déclaré ce matin dans les bâtiments de l'hôpital maritime. Pendant une heure ou deux, on a eu de grandes inquiétudes. Il fallut pour se rendre maître du feu, mettre en batterie une pompe à vapeur, deux canonniers à vapeur, munies de pompes et plusieurs pompes à bras. Les flammes, activées par un vent des plus violents, détruisaient en partie quatre salles de l'hôpital.

Les pertes sont considérables. Elles ne sont pas encore évaluées, mais elles atteignent, sans doute, une centaine de mille francs.

Deux des soldats qui ont prêté leur concours pour l'extinction du sinistre, ont été victimes d'accidents. Le premier, soldat du 2^e de marine, nommé Forrester, a eu un commencement d'apoplexie causé par la fumée; on a pu le rappeler à la vie. Le second est un matelot nommé Lanqueti. Il se trouvait sur les toits, à la hauteur du deuxième étage, lorsqu'il tomba à terre. Le malheureux a eu la jambe droite et le bras droit fracturés de nombreuses contusions. Quelques jours de repos lui ont été prescrits.

L'incendie a pris naissance dans des greniers. On croit qu'il a été causé par des étincelles de cheminées voisines.

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

COLOGNE, 22 août.—On écrit de Saint-Petersbourg à LA GAZETTE DE COLOGNE que dans les cercles diplomatiques, on n'a jamais eu aucune foi à la nouvelle du TIMES concernant le projet d'un traité d'alliance franco-russe.

Le correspondant de LA GAZETTE déclare même que le Tsar ne voyait pas avec un trop grand plaisir les manifestations enthousiastes des Russes, en l'honneur de leurs héros français; que dans la famille impériale russe, il y a encore des amis de l'Allemagne, notamment le grand-duc Michel, l'oncle du Tsar, qui, de même que le

LES MELLEURES

Paris, 22 août.—Le ministre de l'Intérieur a reçu hier soir le rapport de M. de la Roche, inspecteur général des prisons, sur l'état des prisons de France.

M. de la Roche a fait un rapport très intéressant sur l'état des prisons de France. Il a constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal nourris et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.

M. de la Roche a également constaté que dans beaucoup de prisons, les détenus sont mal traités et que les conditions de détention sont très mauvaises.